



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 3262

Texte de la question

## EMPLOI DES JEUNES

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Françoise Clergeau, pour le groupe socialiste.

**Mme Marie-Françoise Clergeau.** Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, nous sommes nombreux dans cette enceinte à avoir été surpris par certains propos tenus par l'opposition sur l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie. La qualité de nos résultats en la matière depuis 1997 s'impose à tous. Le chômage des jeunes a diminué de moitié. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République ; du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

M. François Goulard. Ce n'est pas vrai !

**Mme Marie-Françoise Clergeau.** Souvenez-vous ! On parlait avant 1997 d'exception française. Le chômage des jeunes était le double de celui des autres catégories d'âge, cas de figure unique en Europe.

**M. Patrick Devedjian.** Et en 1993 ?

**Mme Marie-Françoise Clergeau.** A cette époque, on pouvait effectivement parler de fracture sociale, illustrée par le bilan de MM. Balladur et Juppé (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*), bilan dont la seule mesure dont on se souviennent est la tentative d'instauration d'un sous-SMIC pour les jeunes, le fameux CIP, retiré à la suite de la très forte mobilisation des jeunes eux-mêmes. Le Gouvernement, vous-même, madame la ministre, dans la continuité de l'action de Mme Aubry, avez alors engagé un vaste chantier destiné à aider les jeunes à s'insérer dans le marché du travail. Beaucoup de choses ont été faites.

**M. Jean-Michel Ferrand.** La France entière est dans la rue !

**Mme Marie-Françoise Clergeau.** Je ne citerai que la politique volontariste en faveur de la croissance, la création des emplois-jeunes, le programme TRACE ou la récente création des bourses d'accès à l'emploi. Ces mesures ont permis à de nombreux jeunes, notamment à ceux les plus en difficulté, de retrouver le chemin du monde du travail.

**M. Guy Teissier.** La question !

**Mme Marie-Françoise Clergeau.** Il nous faut, bien sûr, continuer à travailler dans cette direction. Aussi, madame la ministre, pouvez-vous informer de l'impact de ces mesures sur l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

**Mme Elisabeth Guigou,** ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la députée, vous avez eu raison de le rappeler, lorsque ce gouvernement a été formé après les élections de 1997, le Premier ministre avait promis de

prendre à bras-le-corps la question du chômage, en particulier de celui des jeunes, et il a tenu parole.

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* Nous avons en effet réussi à réintégrer 210 000 jeunes dans le secteur du travail, alors qu'ils étaient encore 600 000 à être au chômage en 1997.

**M. Patrick Devedjian.** Et en 1993, il y en avait combien ?

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Entre ces deux chiffres, il y a une différence radicale de méthode. Vous avez rappelé que les précédents gouvernements n'avaient eu à offrir aux jeunes que le CIP, le « SMIC jeunes » ; de sinistre mémoire.

**Mme Odette Grzegorzulka.** Absolument !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** On sait quelle réponse leur a été apportée. En revanche, ce gouvernement, sous l'impulsion de Lionel Jospin, a pris des initiatives radicales en faveur de l'emploi des jeunes. D'abord, les 35 heures ont bénéficié aussi aux jeunes, puisqu'elles ont créé près de 400 000 emplois.

**M. François Goulard.** C'est faux !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Ensuite, le programme emplois-jeunes a profité à ce jour à 350 000 jeunes. J'ai signé vendredi dernier avec le maire de Dijon, François Rebsamen, le trois cent cinquante millième contrat. Les deux tiers des jeunes qui sont sortis des emplois-jeunes ont retrouvé un travail et les autres ont passé avec succès des concours dans la fonction publique.

**M. Jean-Claude Lenoir.** N'importe quoi !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** En outre, dans le programme de pérennisation des emplois-jeunes, nous avons défini des concours de troisième voie dans la fonction publique nationale et dans la fonction publique locale. Grâce à la validation des acquis, chacun de ces jeunes est assuré d'avoir un débouché.

**M. Thierry Mariani.** C'est faux !

**Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.** Par ailleurs, le programme TRACE a été créé, il y a trois ans, à destination des jeunes les plus en difficulté. Nous avons décidé cette année de doubler le nombre de ses bénéficiaires et de créer des bourses d'accès à l'emploi pour leur assurer une rémunération de 300 euros au moins pendant les périodes où ils ne seront pas rémunérés.

D'ailleurs, vendredi prochain, j'irai à Grenoble où se réunissent, à l'invitation de Michel Destot, les missions locales qui ont joué un rôle fondamental. J'ai d'ailleurs plaisir à souligner que, depuis 1997, nous avons doublé leurs moyens et que nous avons créé cette année 410 postes pour elles. Vous voyez que nous nous occupons non seulement de l'annonce et de la mise en place des mesures, mais aussi de leur évaluation trois ans après. Et nous n'avons pas l'intention de nous arrêter là ! Nous avons en projet, vous le savez, un contrat d'autonomie pour les jeunes *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)*, parce que nous pensons qu'au-delà de ce que nous avons fait pour l'emploi, les jeunes ont droit à l'autonomie et aux moyens de celle-ci. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.)*

**M. Jean-Marie Demange.** C'est du blablabla !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3262

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 janvier 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 janvier 2002